



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE

CN2PI

Concours National de
Plaidoirie en Propriété Intellectuelle

12^{ème} édition,

Toulouse

Sujet



Toute ressemblance avec des droits et litiges existants ou ayant existé est purement fortuite. Le présent sujet est uniquement destiné à l'édition 2021 du CN2PI.



Sujet CN2PI 2021 – 12 édition. TOULOUSE

Jeune ingénieur, Mathias a décroché en août 2018 un emploi au sein de la société toulousaine Security.com.

Leader sur le marché de la sécurité des particuliers, Security.com a embauché le jeune marseillais dans le but de développer un nouveau système d'alarme. Bien qu'essentiellement expérimenté en mécanique, Mathias n'était pas effrayé par ce défi.

L'idée de pouvoir rejoindre la ville rose l'animait aussi profondément, car en tant que passionné de rugby, il était persuadé qu'à Toulouse, il pourrait se perfectionner dans ce sport.

Le 1^{er} septembre 2018, Mathias s'est rendu pour la première fois dans les locaux de Security.com. C'est là qu'il rencontra le dirigeant de la société, un certain Paul POULAGES.

Après signature du contrat de travail et d'un accord d'exclusivité (Pièce n°1), les deux hommes échangèrent sur des sujets plus communs. Souhaitant faire bonne impression grâce à un thème qu'il pensait acquis, Mathias décida de parler des excellents scores du Stade Toulousain. Quelle idée! Paul POULAGES, originaire de Rodez, ne jure plus que par le club de sa ville natale. Heureusement, les relations avec ses nouveaux collègues se sont avérées bien plus chaleureuses...

En juin 2019, le projet de Security.com était enfin prêt. Ce système, visant à simplifier la gestion à distance d'un système de sécurité grâce à une application pour smartphone, a d'ailleurs connu un rapide succès (Pièce n°2).

Concrètement, un boîtier appelé SmartSecure est équipé d'un microprocesseur. Celui-ci inclut un logiciel communiquant avec l'application SecureApp. La communication entre SmartSecure et SecureApp se fait grâce à une carte WIFI intégrée dans le microprocesseur, laquelle est reliée au réseau WIFI du logement.

En cas de détection de mouvement, la SmartSecure envoie un message d'alerte au propriétaire du logement et projette une vidéo en direct.

La société Security.com n'a pas déposé de demande de brevet, ni de marque.

Afin de célébrer la concrétisation de ce projet, Mathias et trois de ses collègues décidèrent de partir quelques jours à Barcelone. Les promesses de ce voyage étaient nombreuses ! L'un de ses collègues avait pris contact avec un ami, un certain Roméo Calas, lequel organisait une croisière party sur son propre yacht. Ce dernier était devenu millionnaire grâce au succès de sa bouteille, la révolutionnaire *Purple Rain*.

Malheureusement, leur séjour n'allait pas se dérouler comme ils l'espéraient. La propriétaire du logement qu'ils avaient loué sur le site Airdnd eut beaucoup de retard : plus de trois heures! Un retard lourd de conséquences puisque les jeunes amis ratèrent le départ du yacht.

À son retour à Toulouse, Mathias ne cessait de repenser à cet incident et cherchait une solution qui empêcherait qu'un tel événement ne se reproduise.

Après des mois de recherches, il avait enfin trouvé une solution. Eurêka! Il suffisait de concevoir une serrure intelligente fonctionnant en parfaite autonomie ! Il résumait son invention en ces mots :

«La serrure, SmarKey, est équipée d'un microprocesseur. Celui-ci inclut un logiciel communiquant avec l'application KeyApp. La communication entre SmartKey et KeyApp se fait grâce à une carte WIFI incluse dans le microprocesseur, laquelle est reliée au réseau WIFI du logement.»

L'application KeyApp est elle-même reliée à l'application Airdnd. Dès qu'une réservation est effectuée sur le site Airdnd, le numéro de dossier est transmis automatiquement à l'application KeyApp, qui le transmet à son tour à la SmartKey. Ce numéro servira de code pour la SmartKey, aux heures et dates de la réservation du logement.

Ainsi, sans la présence du propriétaire, le locataire aura accès au logement. De même, le propriétaire n'aura jamais à s'occuper des changements de codes, gérés automatiquement entre les applications Airdnd et KeyApp» (Pièce n°3).

Décidé à protéger ses droits, Mathias a déposé en décembre 2019, auprès de l'INPI, une demande de brevet (Pièce n°4). Il déposa également une demande de marque (Pièce n°5).

Le jeune ingénieur n'a pas lésiné sur la promotion de la SmartKey. Il a notamment repris une photographie trouvée sur internet de la fameuse Porte du Paradis, à Florence (Pièce n°6). Après avoir légèrement modifié cette photographie, il y a ajouté le slogan « *SmartKey : les clefs de ta maison, pour la porte de mon paradis* » (Pièce n°7).

Son succès est fulgurant. S'il pouvait déjà compter sur sa collaboration avec Airdnd, Mathias s'est aussi associé avec le numéro deux du secteur : Hosting.com.

Fort de sa réussite, il décide de créer sa propre société et démissionne de Security.com en juillet 2020.

Son patron, Paul POULAGES, semblait avoir mal pris la nouvelle, mais il ne s'attendait pas à une telle véhémence de sa part. En novembre 2020, Mathias a été assigné en justice par Security.com :

- En revendication des droits sur le brevet portant sur la SmartKey;
- En nullité de la marque SmartKey;
- Pour violation de l'accord d'exclusivité et application de la clause pénale.

Mathias a aussi été assigné par Paul POULAGES pour contrefaçon et parasitisme quant à sa campagne publicitaire « *SmartKey : les clefs de ta maison, pour la porte de mon paradis* ». La photo utilisée serait en réalité une œuvre de Pierre POULAGES, intitulée « *Les clefs de ton cœur, pour la porte de mon paradis* ». A la mort de son artiste de père en 2017, Paul POULAGES est devenu l'ayant droit de l'ensemble de ses œuvres.

Si l'artiste est mondialement connu pour sa peinture « *du noir, sur noir, nuancé de noir* », il est à noter que ses débuts furent consacrés à la photographie.

Le Tribunal judiciaire de Paris statuera le 1^{er} et le 2 avril 2021.

Liste des pièces :

- Pièce n°1 : Accord d'exclusivité ;
- Pièce n°2 : Notice explicative de la SmartSecure ;
- Pièce n°3 : Notice explicative de la SmartKey ;
- Pièce n°4 : Demande de brevet portant sur la SmartKey ;
- Pièce n°5 : Marque semi-figurative SmartKey ;
- Pièce n°6 : Œuvre « *Les clefs de ton cœur, pour la porte de mon paradis* », par Pierre Poulages, reproduite dans le journal *La Dépêche du Midi* ;
- Pièce n°7 : Campagne publicitaire « *SmartKey : les clefs de ta maison, pour la porte de mon paradis* ».

Toute équipe qui soulèverait une exception d'incompétence ou un vice de forme, ou qui produirait une nouvelle pièce, sera éliminée d'office.

Pièce n°1 : Accord d'exclusivité**ACCORD D'EXCLUSIVITE ANNEXÉ AU CONTRAT DE TRAVAIL****ENTRE :****La société SECURITY.COM,**

Sise 12 Port de la Daurade 31000 Toulouse,

Représentée par Monsieur Paul POULAGES,

Agissant en qualité de Dirigeant

Ci-après l'EMPLOYEUR,**ET :****Monsieur Mathias DOMINICI,**

Demeurant 5 place Saint-Sernin 31000 Toulouse,

Né le 10 novembre 1992,

De nationalité française

Ci-après le SALARIE,**Ensembles les PARTIES,****IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :****ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent contrat vise à régir la relation d'exclusivité entre les PARTIES, née de la relation de travail entre le SALARIE et l'EMPLOYEUR.

ARTICLE 2 : DURÉE

Le présent contrat prend effet le 1^{er} Septembre 2018.

ARTICLE 3 : PROPRIETES

En ses qualités d'ingénieur, les axes de recherches et travaux de conception du SALARIE seront établis par son supérieur hiérarchique, Directeur de la recherche scientifique de l'EMPLOYEUR.

Tout droit qui naîtrait pendant la durée du présent contrat, et postérieurement grâce aux connaissances acquises pendant son exécution, sera de plein droit cédé à l'EMPLOYEUR.

Le transfert de ces droits entraînera une rémunération forfaitaire supplémentaire au profit du SALARIE.

ARTICLE 4 : CONFIDENTIALITÉ

Le SALARIE s'interdit de communiquer toute information, savoir, ou secret découverts dans le cadre de l'exécution du contrat de travail.

Cette obligation s'impose pendant l'exécution du contrat de travail et durant les cinq années qui en suivraient une potentielle rupture.

ARTICLE 5 : NON-CONCURRENCE

Le SALARIE s'interdit de mettre à disposition de toute entreprise, entité ou activité concurrente ses compétences et savoirs.

Cette obligation s'impose pendant l'exécution du contrat de travail et durant les cinq années qui en suivraient une potentielle rupture.

La rémunération de cette exclusivité pourra intervenir dans les six mois qui suivent le départ potentiel du SALARIE.

ARTICLE 6 : CLAUSE PENALE

Le non-respect des obligations incombant au SALARIE entraînera le versement d'une indemnité forfaitaire de 100 000 euros au profit de l'EMPLOYEUR, à titre de clause pénale, sans mise en demeure préalable.

L'application de la clause pénale n'est pas exclusive d'une action judiciaire.

Fait à Toulouse le 1^{er} septembre 2018, en deux exemplaires :

Le SALARIE, Monsieur Mathias DOMINICI

Pour l'EMPLOYEUR, Monsieur Paul POULAGES

Lu et approuvé ,

Lu et approuvé,

Mathias Dominici

Paul Poulages

Pièce 2 : Notice explicative de la SmartSecure

La SmartSecure détecte une intrusion



La SmartSecure envoie un message d'alerte sur la SecureApp, en utilisant le réseau WIFI du domicile



Pièce n°3 : Notice explicative de la SmartKey



Airdnd transmet les codes de réservation à la KeyApp



La KeyApp transmet à la Smartkey les nouveaux codes, via le réseau WIFI du domicile



Numéro de dossier Airdnd = Codes de la KeyApp

Pièce n°4 : Demande de brevet portant sur la SmartKey**SERRURE INTELLIGENTE POURVUE D'UN SYSTEME WIFI ET DONT LE CHANGEMENT DU CODE D'OUVERTURE EST ENTIEREMENT AUTOMATISE****Description**

N° et date de publication de la demande	FR3065278 - 2020-09-06 (BOPI 2020-35)
Type de la demande	A1
N° et date de dépôt	FR1853188 - 2019-12-03
N° et date de priorité	FR1853188 - 2019-12-03
Classification CIB	E05B 17/22 ; E05B 47/00 ; G06Q 30/02 ; G07C 9/00
Classification CPC	E05B 17/22 ; E05B 47/00 ; G06Q 30/02 ; G07C 9/00 ; G09F
Famille de brevets	WO2020091169A1

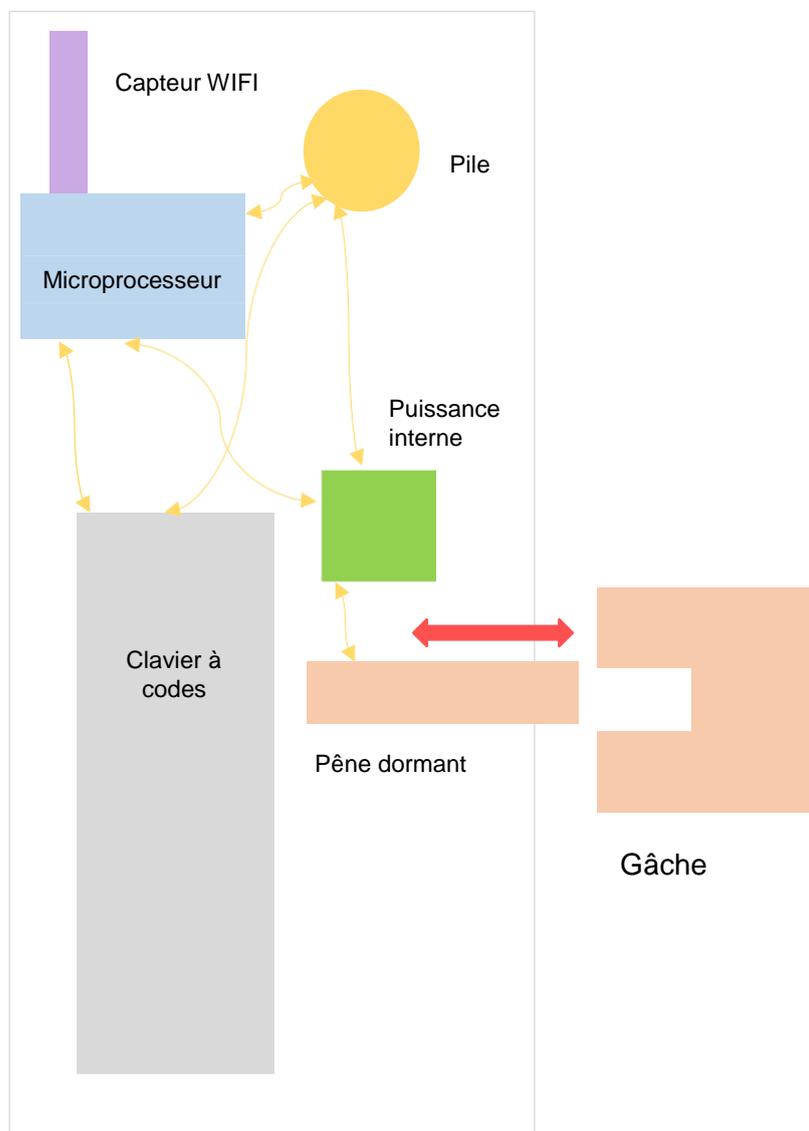
Abrégé

L'invention concerne une serrure intelligente pourvue d'un système WIFI et dont le changement du code d'ouverture est entièrement automatisé.

Une application de réservation du logement transmet le code de réservation à l'application de gestion de la serrure. Celle-ci transmet à son tour le code au microprocesseur intégré dans la serrure, lequel inclut une carte WIFI ainsi qu'un logiciel d'ouverture de serrure. La transmission des informations utilise le réseau WIFI du domicile comme intermédiaire entre l'application de gestion de la serrure et le système WIFI du microprocesseur intégré.

Lorsque le code saisi correspond au numéro de la réservation, aux dates et heures prévues, le microprocesseur intégré va, grâce à un signal électrique, enclencher la puissance interne, permettant la sortie du pêne dormant de la gâche. La serrure contient une pile permettant l'alimentation énergétique du système.

Cette invention permet donc de gérer en parfaite autonomie la gestion locative de courte durée.

**Intervenants****Demandeur(s) :**

Mathias DOMINICI - FR

Inventeur(s) :

Mathias DOMINICI - FR

Communication électrique

Mouvement du pêne dormant

Pièce n°5 : Marque semi-figurative SmartKey**Marque française**

Marque : SMARTKEY



Type : Marque Semi-figurative

Classification de Nice : 9 ; 42

Produits et services :

9 : serrures électriques ; serrures intelligentes ; transmetteurs [télécommunication] ; émetteurs [télécommunication] ; applications logicielles informatiques téléchargeables à destination de l'ouverture automatique de serrures intelligentes et connectées ;

42 : élaboration [conception] de logiciels ; installation de logiciels ; mise à jour de logiciels ; recherches dans le domaine des technologies des télécommunications.

Déposant : Mathias DOMINICI, 5 place Saint-Sernin, 31000 Toulouse

Numéro : 4531313

Statut : Marque enregistrée

Date de dépôt / Enregistrement : 2020-03-07

Lieu de dépôt : 92 INPI - Dépôt électronique

Historique

- Publication 2020-03-28 (BOPI 2020-18)
- Enregistrement sans modifications 2020-07-22 (BOPI 2020-34)

Pièce n°6 : Œuvre «Les clefs de ton cœur, pour la porte de mon paradis», par Pierre POULAGES reproduite dans le journal La Dépêche du Midi



Rubrique Culture - 03/11/ 1967

L'amour toujours !

Du 20 novembre 1967 au 20 janvier 1968, se tiendra l'exposition « *L'amour en photos* », au Musée des Augustins de Toulouse.

Parmi les artistes exposant leurs œuvres, Pierre POULAGES, un jeune Ruthénois de 28 ans.

L'artiste présentera notamment une photographie de la Porte du Paradis de Florence, intitulée « Les clefs de ton cœur, pour la porte de mon paradis ».

Pierre POULAGES s'est confié à nous : « *la magnificence de cette porte, dont l'or renvoie une lumière étincelante, symbolise la pureté et la beauté de l'Amour. Mais cette transcendance n'est pas facile, ni docile : elle se conquiert ! Les grilles qui enserrant la porte, l'Amour, sont des obstacles qu'il faut surmonter avant d'accéder au Paradis. J'ai vraiment voulu insister sur la vision de ces horribles grilles qui enferment tant de beauté* ».



« Les clefs de ton cœur, pour la porte de mon paradis » par Pierre POULAGES

L'amor en Occitania

Nizes

Nizes de plumas, nizes de fêlhas,
Nizes d'alga e nizes d'estêlas,
vos ai cercats, vos ai trobats,
vos ai caresats de mas mans
e de mon còr e de mon ama.
Mas lo nis qu'ai lo mi aimat,
mas lo nis que lo mai cercat
mas lo nis qu'ai jamai trobat,
es lo còr d'aquel que tant aimi.



Nids

Nids de plumes, nids de feuilles,
nids d'eau et nids d'étoiles,
je vous ai cherchés, je vous ai trouvés,
je vous ai caressés de mes mains
et de mes yeux et de mon âme.
Mais le nid que j'ai le plus aimé,
mais le nid que j'ai le plus cherché
mais le nid que je n'ai jamais trouvé,
c'est le cœur de celui que tant j'aime.

Louisa PAULIN

Pièce n°7 : Campagne publicitaire « SmartKey : les clefs de ta maison, pour la porte de mon paradis »

SmartKey

Les clefs de ta maison, pour la porte de mon paradis



SmartKey, en collaboration avec

Airdnd 349€ TTC

